



Strasbourg, le 22 mai 2012

Objet : Formation exceptionnelle sur l'évaluation des élèves en histoire de l'art

Cher(e)s collègues,

Lors du vernissage de l'exposition Fra Angelico du 10 mai, nous avons eu l'occasion de rencontrer M. Jean-Michel Koch, IA-IPR (Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional) d'histoire de l'art. Il se propose de rencontrer les professeurs de religion pour une formation portant sur « Évaluer l'histoire de l'art de la 6^e à la 3^e ».

Nous savons que tous les enseignants d'un même collège sont appelés à évaluer les élèves dans le domaine de l'histoire des arts.

La position des professeurs de religion de l'académie est sans ambiguïté : nous sommes concernés totalement par cette directive ministérielle publiée au Bo en octobre 2009 qui est désormais en place dans tous les établissements.

Encart Bulletin officiel n° 40 du 29 octobre 2009 : <http://www.education.gouv.fr/cid49356/mene0900818n.html>

Nous sommes concernés à double titre :

1/ Les contenus de notre discipline font appel à l'histoire des arts depuis les origines de l'humanité pour lire les phénomènes religieux.

2/ L'intégration de notre discipline dans le paysage académique passe par la capacité de chacun à prendre sa part d'initiatives au sein de son établissement.

Conscient de cette nécessaire évolution de nos pratiques, notre service tient à continuer à vous donner les moyens de vous former.

Après une formation départementale sur les arts en 2009 et 2010, des journées d'été sur le sujet en 2011 et l'exposition Fra Angelico qui a lieu, dès à présent et jusqu'au 22 mai à la cathédrale de Strasbourg (<http://www.ere-oca.com/ere/actualite/id/1467>) voici une nouvelle proposition de formation :

Rencontre de formation avec **Monsieur Jean-Michel Koch**, IA-IPR d'histoire de l'art

Objectif de la formation : **Évaluer l'histoire de l'art de la 6^e à la 3^e**

Mercredi 30 mai de 14h30 à 16h30

Lieu : **IUFM de la Meinau**, salle B001

141 route de Colmar, Strasbourg – à côté du stade – arrêt tram Krimmeri- Stade de la Meinau

Cette formation est exceptionnelle et s'élabore suite à une proposition de M. Koch.

Nous vous remercions par avance de répondre dans les meilleurs délais, conscients de l'offre qui nous est présentée.

Pour participer à ce temps de formation exceptionnel, veuillez vous inscrire en cliquant sur le lien ci-après (N.B. : Exceptionnellement, le service prendra en charge les frais de déplacement) : <http://doodle.com/vanx4fivqya6vgde>

Dans la perspective de répondre au mieux à vos attentes, veuillez agréer, cher(e)s collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Service diocésain
de l'Enseignement et de la Catéchèse,

André PACHOD